

Edito



Chers amis,

Depuis plusieurs mois, nous avons tous changé nos habitudes et vécu une période de doute et parfois d'inquiétude.
Bétaille, comme toutes les communes de France, a su s'adapter au respect des règles sanitaires. Pendant cette difficile période, l'ouverture de nos commerces et de nos services de proximité au plus fort de la pandémie, a apporté un précieux service à beaucoup d'entre nous. Merci à eux, ne les oublions pas.
Avec l'assouplissement des mesures sanitaires, la vie associative va retrouver progressivement ses activités culturelles, sportives, festives pour le plaisir de tous. Restons prudents et attentifs !
Pour Bétaille, 2021 sera l'achèvement d'importants travaux.
Depuis un an votre municipalité, avec la construction de la Maison de Santé, de l'Espace e-culturel et de l'Agence Postale, restructure et renforce les services au cœur de notre Bourg.
Ces travaux s'inscrivent parfaitement dans le qualitatif de notre village : Il fallait y veiller.
L'ouverture de la Maison de Santé, de l'Espace e-culturel et de l'Agence Postale, répond aux besoins de nombreux d'entre vous.
La 2ème tranche des travaux sur le bâtiment existant et l'extension en bordure de la Départementale 803 est en cours et se terminera en Septembre 2021.
L'ensemble immobilier, dont le coût s'élève à plus de 1 200 000€, pourra accueillir 7 à 8 professionnels de santé. Un studio pourra à l'étage accueillir remplaçants ou stagiaires. Bétaille s'invite dans l'offre médicale au sein de Cauvaldor. En collaboration avec leurs services, nous sommes en recherche active d'un médecin et d'un kinésithérapeute.
Les travaux d'aménagement des espaces verts et des parkings sont en cours de réalisation. La compétence de nos agents municipaux, leurs capacités techniques et leur envie d'agir pour notre commune, nous permettent aujourd'hui de réaliser en régie les abords de la Mairie et des commerces.
C'est aussi le choix de vos élus de leur mettre à disposition un équipement matériel de bonne qualité : mini pelle, tractopelle, camions, trancheuses, dameuses, élévateur, etc…
La réorganisation de ces stationnements va nous soumettre à certaines règles, pour un meilleur service à tous.

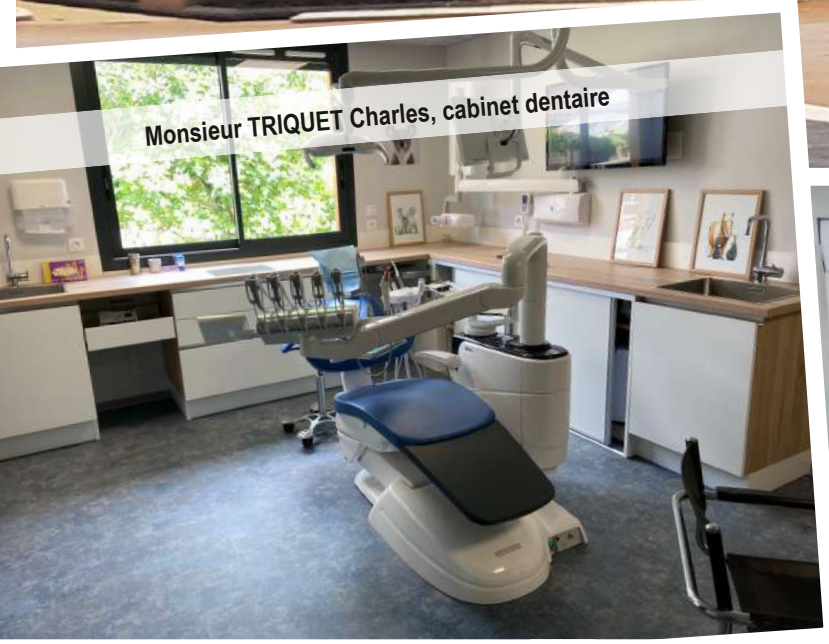
Le 2ème important dossier est la réfection totale des rues de l'ancien bourg et de la Place de la Fontaine. Nos rues, avec un caniveau central en pierre, la réfection de la « Calade » qui jouxtait notre ancien Presbytère et le pavage de la Place de la Fontaine vont transformer l'aspect général et mettre en valeur un patrimoine bâti, aujourd'hui peu visible.
C'est un dossier avec comme maitrise d'ouvrage Cauvaldor-Mairie. Le montant des travaux est de +/- 565 000€ HT.
Tous ces travaux ont dû s'inscrire sur nos différents budgets 2021.
Pour une meilleure gestion, un budget annexe est créé pour la nouvelle construction. Nous pouvons ainsi gérer, en comptabilité, les recettes et les dépenses, indépendamment du budget général de la commune.
J'ai toujours souhaité gérer de façon autonome, chaque fois que la possibilité le permettait, avec l'aval de notre percepteur, un budget spécifique, telle une entreprise privée. La gestion de cet important investissement le méritait.
Au sein de ce bulletin, vous pourrez découvrir les résultats 2020 de nos différents budgets, les votes et prévisions budgétaires de nos budgets 2021.
La situation financière de nos différents budgets est bonne. Depuis de nombreuses années, nous n'engageons nos investissements qu'après avoir obtenu un ratio de subventions suffisant et un bon autofinancement. Le plus gros travail et le plus long est souvent l'étude et la recherche des aides.
Notre très bonne capacité de désendettement, nos résultats positifs aux différents comptes administratifs, nous offrent la possibilité de réaliser d'importants travaux pour une commune de 1000 habitants.
2021, c'est aussi pour votre conseil municipal la décision d'acquérir deux immeubles en centre bourg et un vaste terrain constructible. C'est l'Etablissement Public Foncier de la Région Occitanie, avec qui nous avons contractualisé, qui achète pour le compte de la Mairie. La Mairie s'engage, quant à elle, à reprendre les biens dans les 6 années à venir. La recherche de nouvelles destinations de ces achats va entrer dans un plan quinquennal d'investissement. Les réserves foncières ont toujours permis à Bétaille d'anticiper, d'aller de l'avant, de se développer et de conforter les services à nos habitants.
Mon propos est peut-être un peu long mais je souhaitais vous expliquer notre travail d'élus, nos décisions. Je remercie vivement mes adjoints et toute l'équipe municipale pour leur collaboration.
Toutes ces réalisations permettent à Bétaille d'être très enviée...
Merci à vous toutes et tous pour votre aide !

Votre bulletin d'information municipale, n° 26, juin 2021

Directeur de la publication : Christian DELRIEU
Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

Maison de Santé





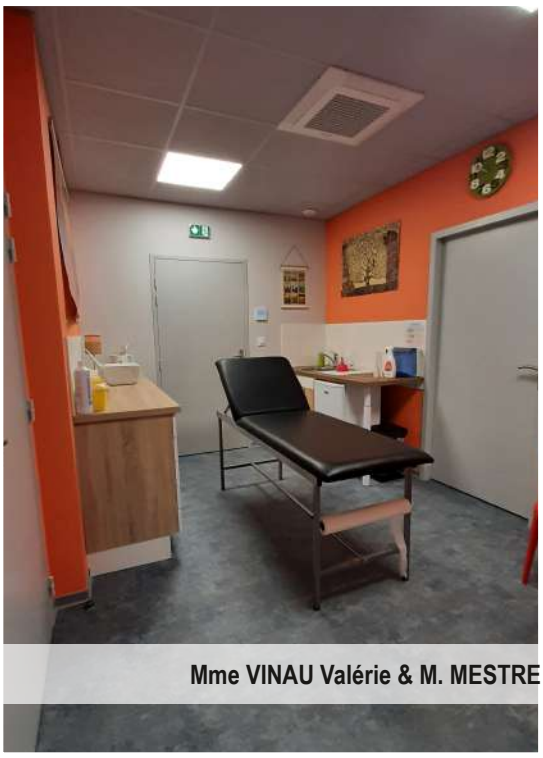
Monsieur TRIQUET Charles, cabinet dentaire

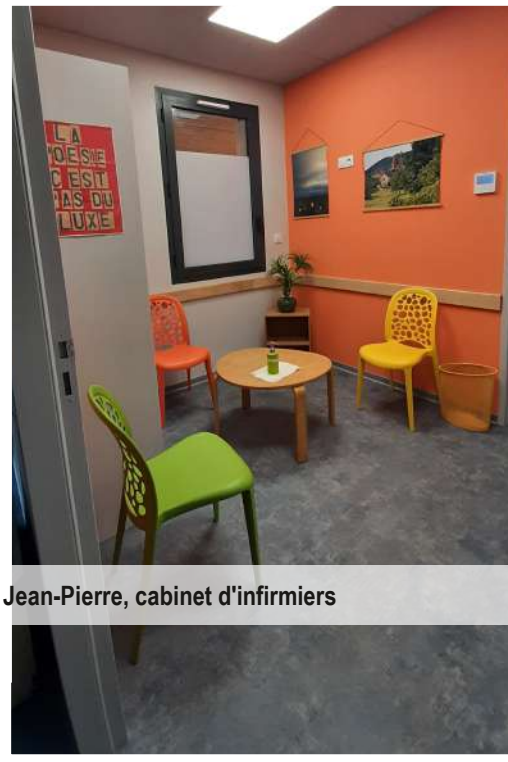


Hall d'accueil









Mme VINAU Valérie & M. MESTRE Jean-Pierre, cabinet d'infirmiers

La maison de santé est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Votre municipalité en partenariat avec Cauvaldor est à la recherche d'un médecin généraliste ;
un bureau et une salle de soin sont prêts à le recevoir.





Monsieur SYGALL Dominique, cabinet médical



La maison de santé à ouvert ses portes début juin. Cet important investissement 1.200.000 € s'intègre parfaitement au sein de notre centre bourg.
Nos professionnels de santé se trouvent aujourd'hui regroupés dans un espace spacieux, agréable et très adapté pour l'accueil des patients : *médecin généraliste et mésothérapie, docteur en chirurgie dentaire, infirmiers, masseur kinésithérapeute.*

Extension de la maison de santé

Avec la réorganisation de l'ancien bâtiment, l'extension va permettre l'accueil de deux ou trois professionnels supplémentaires. Un studio à l'étage permettra d'accueillir stagiaires ou remplaçants.

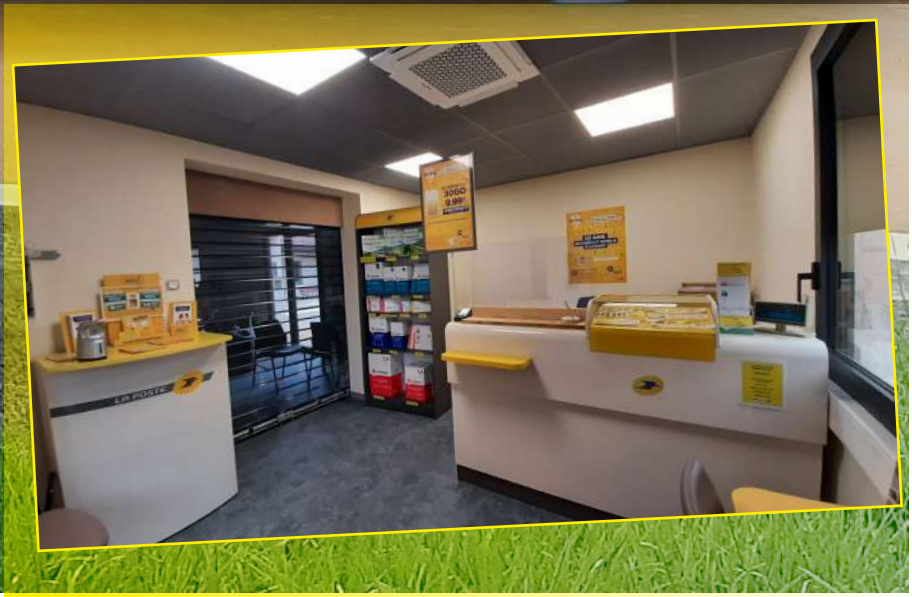


Bétaille, avec la réalisation de cet espace immobilier, s'inscrit dans une politique de soutien des pôles de santé des territoires de Caulvaldor.

Espace e-culturel
Agence Postale







Un nouvel espace e-culturel

L'ouverture de l'espace e-culturel a permis le déplacement de la bibliothèque dans un nouvel espace de plus de 100 m² facile d'accés et agréable.
Cette nouvelle installation permet d'accueillir de nombreuses activités pour jeunes et moins jeunes.
La municipalité a fait l'effort d'équiper cette médiathèque d'un mobilier neuf, très opérationnel et de grande qualité.
Venez découvrir ce magnifique espace ; les bénévoles de l'association "Brouillon de Culture" vous accueilleront avec beaucoup d'attention et de dynamisme.

L'Agence Postale Communale fait peau neuve !

La Convention de partenariat La Poste / Mairie signée courant 2017, voit aujourd'hui sa concrétisation. La participation en subvention à hauteur de 30.000 € de La Poste permet cette réalisation. Ce nouveau bureau, moderne, agréable, bien situé, s'intègre dans la vie associative avec son ouverture vers la médiathèque. C'est une belle opération de mutualisation de services.

Délocalisée à côté du nouvel espace e-culturel, Céline et Virginie vous accueillent comme suit :

lundi 10h à 13h mardi 13h30 à 17h
jeudi 13h30 à 16h30 vendredi 8h30 à 12h

NOUVEAUTE : samedi 9h30 à 12h

FRANC SUCCES POUR LE TOUT NOUVEL ESPACE E-CULTUREL

Grande, claire, attrayante, et totalement gratuite, la nouvelle bibliothèque de Bétaille est désormais un espace e-culturel en plein cœur de village. Ouverte depuis le 8 mai, elle remporte déjà un franc succès.



lundi et mercredi de 16h à 18h - samedi de 10 h à 12 h

Finie la "bibliothèque". Désormais le nouvel espace e-culturel (ou médiathèque) s'affiche et ses couleurs claquent : mandarine, bleu-gris, blanc, de la clarté et de l'espace, Jouxtant la nouvelle maison de santé et ouverte sur l'agence postale, la médiathèque propose en plein cœur du village 100 mètres carrés de calme et de tranquillité. Avec plus de 2 000 ouvrages à consulter sur place ou à emprunter, elle a déjà conquis le cœur des Bétallais et des communes avoisinantes, engrangé d'une soixantaine d'inscriptions nouvelles et les emprunts sont en nette hausse.

Le projet, initié par le maire, Christian Delrieu et porté par son adjoint Patrice Guinot, a abouti le 8 mai dernier avec l'ouverture des portes. Supervisé par Odile Dupuy-Fromy et son équipe d'une vingtaine de bénévoles, l'espace e-culturel n'a pas encore changé ses horaires du lundi, mercredi et samedi matin mais il devrait ouvrir plus largement et accueillir deux postes d'ordinateurs dès que la situation sanitaire sera plus favorable. Pour faire peau neuve, elle a d'ailleurs eu le soutien de Sylvie Ladurée, la coordinatrice du développement de la lecture sur le secteur de Saint-Céré et Nathalie Bladou, la responsable du centre culturel Robert Doisneau de Biars, également coordinatrice du réseau de lecture publique pour Cauvaldor.

On y retrouve déjà, tous les mercredis en période scolaire, dans le coin enfants aménagé à leur niveau, les ateliers "D'une goutte à l'autre" de l'animatrice spécialisée dans les arts plastiques, Sophie Quinot. L'espace e-culturel accueillera aussi des expositions et des ateliers de lectures cet été.

Le confinement a permis de donner naissance à l'association "Brouillon de culture" qui soutient la politique de développement de l'espace e-culturel et ouvre la porte à de nouveaux projets. Forte de ses premiers succès, la médiathèque devrait continuer sa belle trajectoire à la rentrée, notamment en proposant de nouveaux ouvrages. Car à Bétaille, la culture est au cœur du village !



Trouve les 5 différences qui se sont glissées dans l'espace e-culturel de Bétaille !



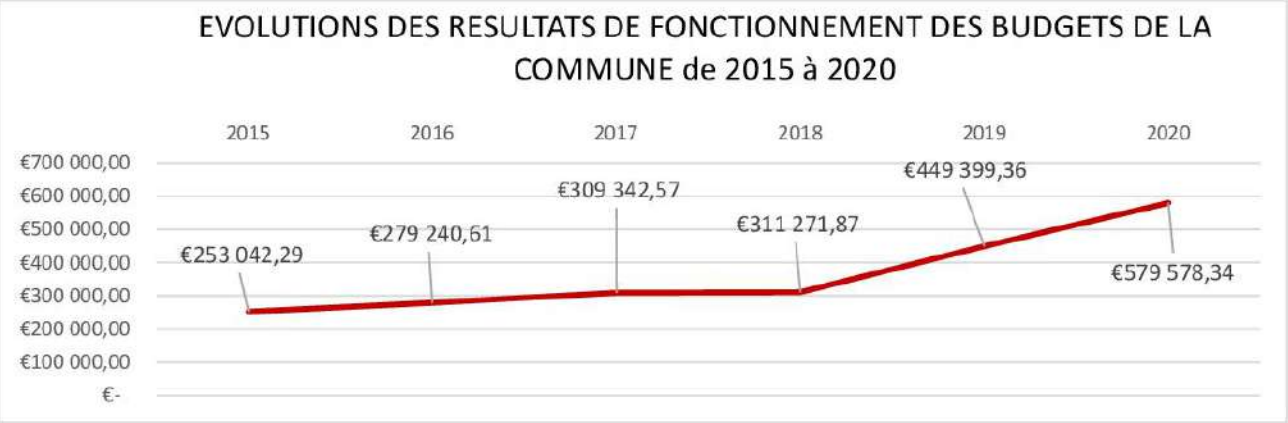


BUDGET MUNICIPAL 2021

Le vote du budget communal marque un acte politique fort à travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Le budget 2021 a été établi avec la volonté :

- **de maitriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus** : Les bons résultats obtenus ces dernières années démontrent une bonne maîtrise des charges malgré des investissements soutenus.



Les dépenses et recettes de fonctionnement prévues au budget 2021 sont de 1 515 724.34 €.

Les dépenses sont en augmentation du fait de l'augmentation du virement en section d'investissement et de la participation aux frais de fonctionnement de la maison médicale et de l'espace e-culturel.

La capacité d'autofinancement (CAF) est un enjeu majeur pour permettre à notre commune de réaliser des investissements conséquents et nous avons pu la maintenir en 2020.

- **de contrôler des charges de personnels :**

La commune compte 11 Agents dont 10 agents de catégorie C et 1 agent de catégorie A (services techniques, entretien, administratif, postal, scolaire et périscolaire).

Les charges de personnel représentent 37 % des dépenses de fonctionnement. Ce qui constitue déjà un bon ratio. Mais ce chiffre doit être pondéré par les remboursements des mises à disposition de ces personnels qui viennent en diminution de ce ratio : Remboursement d'indemnités journalières, des diverses mises à disposition de personnels à la Poste, aux Budgets annexes, à Cauvaldor, au SIVU 4 coteaux et au Syndicat de pesage.

La charge nette de personnel sur le budget municipal ne représente alors plus que 23 % des dépenses nettes de fonctionnement :

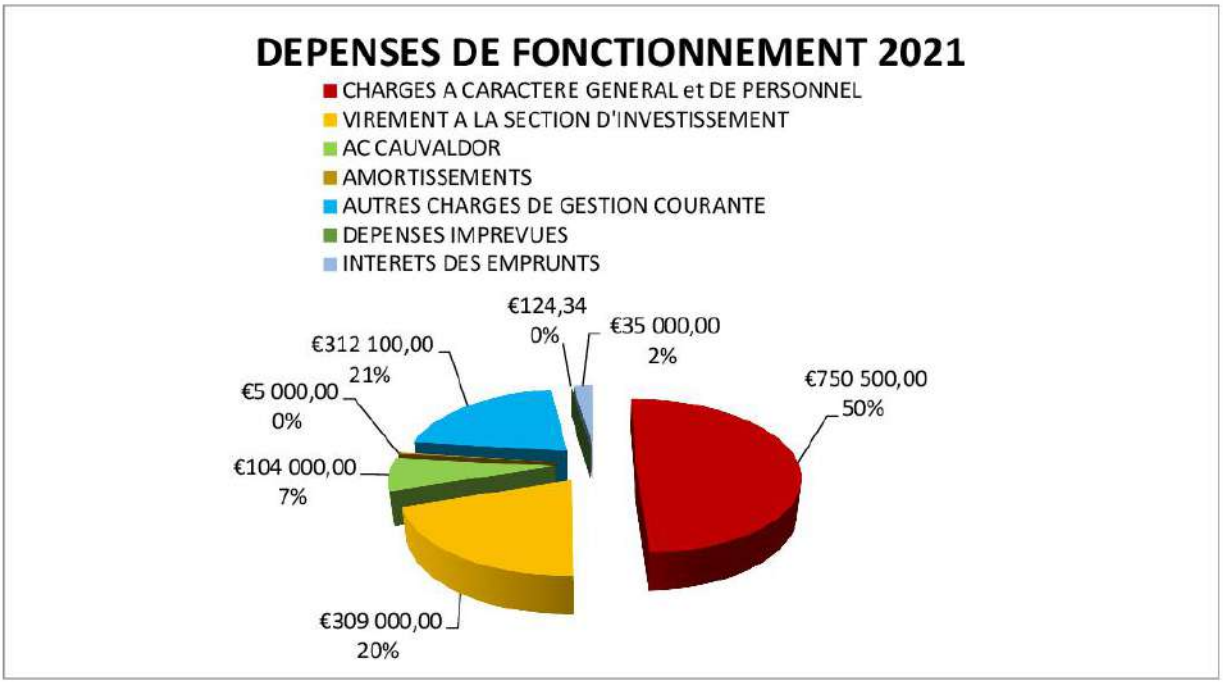


- de limiter la pression fiscale : En 2021, une légère augmentation de +2% de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti a été appliquée.

2 Taxes	Taux 2021		Taux 2021	bases prévis.2021	Produit correspondant
Foncière (bâti)	43,58%	+ 2 %	44,45 %	974 700	433 254 €
Foncière (non bâti)	187,64%	+ 2 %	187,64 %	48 900	93 590 €
			TOTAL	2 TAXES	526 844 €
			Impact de l'augmentation		+ 10 314 €

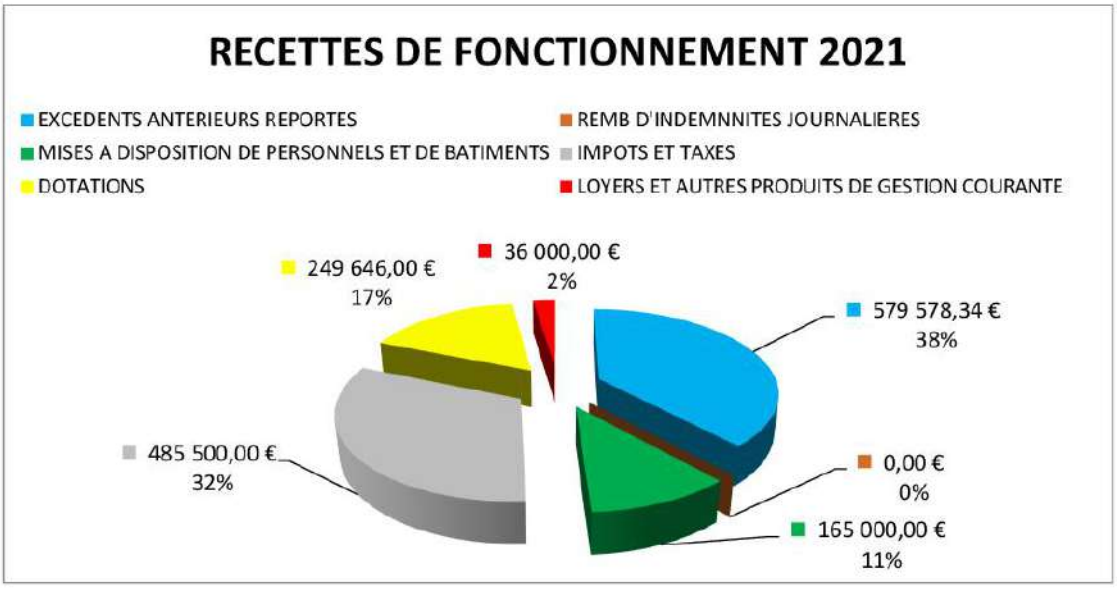
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt : Notre capacité de désendettement est de 3.64 années. Le seuil d'alerte des services de l'Etat est de 10/12 années. Bétaille fait partie des meilleurs ratios du Département du Lot.
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible

Le budget 2021 en détail



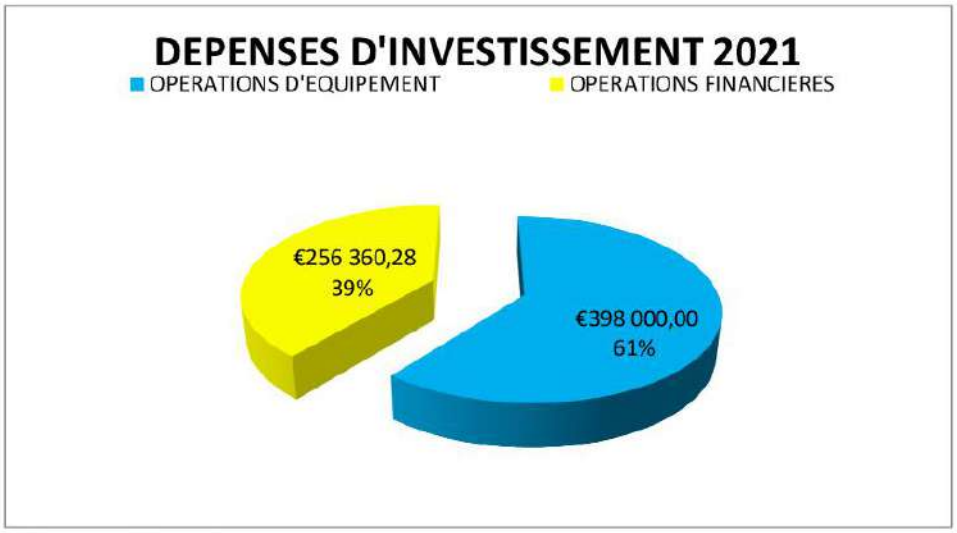
Les subventions versées en 2021 :

	BUDGET 2021
Association l'Assiette Volante	528,00 €
Football Club du Haut Quercy	1 300,00 €
Rugby Club du Haut Quercy et école	1 100,00 €
Société de Chasse	200,00 €
A.P.P.M.A (ass. Pêche)	200,00 €
Amis des écoles	770,00 €
Foyer Socio-éducatif Collège de VAYRAC	150,00 €
Ass. Parents Elèves Collège de VAYRAC	150,00 €
S.S.I.A.D.P : Santé et Avenir	150,00 €
ASP Corrèze	100,00 €
Tennis Club Vayrac	250,00 €
Association cantonale des anciens combattants	250,00 €
Association La Puybrenelle	150,00 €
Rando-Gym de la Cabrette	150,00 €
Association KDANSE	150,00 €
Association Le Trait D'union	150,00 €
Association Brouillon de culture	650,00 €
TOTAL	**6 398,00 €**



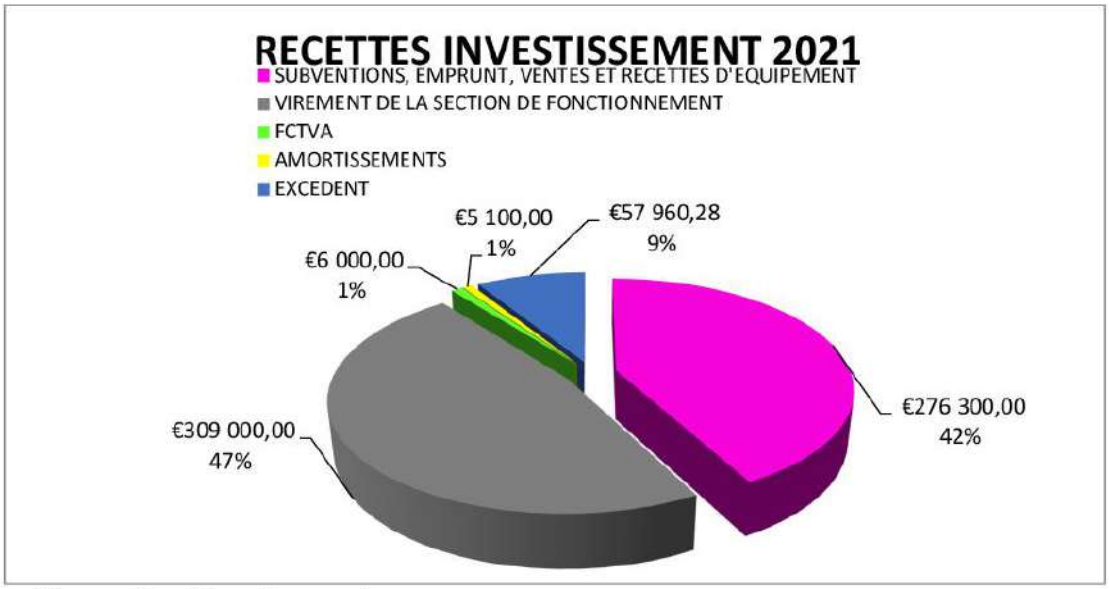
La balance budgétaire 2021 :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 515 724.34 €	1 515 724.34 €
INVESTISSEMENT	654 360.28 €	654 360.28 €



Concernant les dépenses d'investissement :

- 5 000 € sont affectés au batiments communaux
- 37 500 € sont prévus pour l'achat d'un logiciel de cadastre (2000 €) , des poubelles et des bancs (3 000 €) , un verrou automatique au WC public gérant les heures d'ouverture (2 500 €) , le remplacement de la mini pelle (19 000€) et divers matériels pour les services techniques et pour des dépenses qui s'avèrent necessaires dans l'année (11 000 €)
- 20 500 € sont affectés au renforcement de l'éclairage public (5000€), et aux aménagements de sécurité sur la RD20, aux abords de l'école et sur le parking proche de la Noyeraie des abeilles (15 500€)
- 4000€ sont dédiés aux études relatives à l'adressage communal
- 6000€ sont prévus pour les études relatives aux aménagements fonciers de la Commune
- 130 000 € sont affectés aux travaux d'aménagement du cœur de village (Fond de concours à verser à CAUVALDOR)
- 40 000€ sont dédiés à des achats de terrains (Familles GRANIER, GOUGYGOU, MAYNARD, COUNORD, BOUYGUES)
- 411 360.28 € sont des dépenses financières (remboursement capital emprunt et déficit reporté)



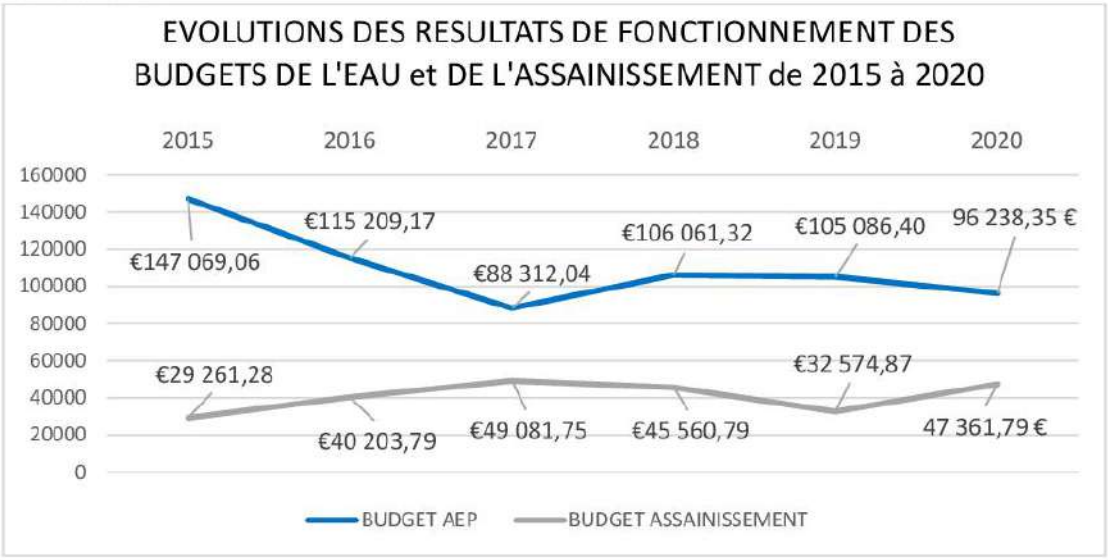
Concernant les recettes d'investissement :

- 5 500 € sont prévus sur le budget Municipal. La vente de l'ancienne mini pelle se monte à 11 000€ : La commune et le budget de l'eau se partagent cette recette.
- 4 000€ sont dédiés aux études relatives à l'adressage communal
- 3 000€ de participation de l'Etablissement Public Foncier d'Occtianie pour les études relatives aux aménagements fonciers de la Commune
- 155 000 € sont affectés au remboursement de l'avance faite au Budget de l'espace médical et culturel
- 100 000 € sont affectés aux cessions de terrains et immeuble
- 389 860.28 € sont des recettes financières (virement de la section de fonctionnement, remboursement du crédit-bail de la boulangerie, remboursement de TVA, Taxe d'aménagement, excédents capitalisés, et amortissements)

BUDGETS AEP ET ASSAINISSEMENT 2021

Les résultats budgétaires

Les bons résultats obtenus ces dernières années démontrent une bonne maîtrise des charges malgré des investissements soutenus.



Les balances budgétaires 2021 :

BUDGET AEP	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	180 098.35 €	180 098.35 €
INVESTISSEMENT	117 257.77 €	117 257.77 €

BUDGET ASSAINISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	97 361.79 €	97 361.79 €
INVESTISSEMENT	48 545.46 €	48 545.46 €

Les investissements des budgets 2021 en détail

BUDGET AEP 2021

Dépenses :

- 100 000 € sont affectés aux travaux de mise aux normes et renforcement du réseau AEP au Simonet et à Lacombe.
- 10 000 € sont prévus pour des études sur le puits de captage (bache de contact, périmètre de protection…).
- 7 257.77 € sont des dépenses financières (remboursement capital emprunt, et amortissements) .

Recettes :

35 000 € d'emprunts seront nécessaires pour financer les travaux de mise aux normes et renforcement du réseau AEP au Simonet et à Lacombe.

- 82 257.77 € sont des recettes financières (excédent reporté, amortissements, et virement de la section de fonctionnement).

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

Dépenses :

- 10 000 € sont affectés aux travaux de mise aux normes de la station de relèvement.
- 12 000 € sont affectés aux travaux de mise aux normes de la station lagunage.
- 15 000 € sont prévus pour des achats de matériel d'exploitation.
- 11 545.46 € sont des dépenses financières (remboursement capital emprunt, et amortissements).

Recettes :

- 48 545.46 € sont des recettes financières (excédent reporté, remboursement de TVA et amortissements).

BUDGET PLUS COMMUNAL 2021

(Logements locatifs communaux)

Les résultats budgétaires

Le résultat cumulé de ce budget se chiffre à 39 581.02 €.

La balance budgétaire 2021 :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	71 581.02 €	71 581.02 €
INVESTISSEMENT	51 760.11 €	51 760.11 €

Le budget 2021 en détail

Ce budget est dédié à des immeubles mis en location. Il génère 32 000 euros de recettes annuelles environ. Les dépenses qui y sont faites concernant des dépenses d'entretien des dits bâtiments (toitures, peinture, plomberie…)

BUDGET MAISON MEDICALE ET ESPACE E-CULTUREL

La balance budgétaire 2021 :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	177 274.87 €	177 274.87 €
INVESTISSEMENT	970 763.08 €	970 763.08 €

Ce budget annexe a été créé en 2019 pour être dédié à l'opération de construction de la maison médicale, espace e-culturel et agence postale communale.
Les immobilisations de ce budget sont en cours, c'est seulement le compte administratif de 2022 qui attestera de la finalité budgétaire de ce projet.
Sur le budget 2021, de premières dépenses et recettes de fonctionnement apparaissent puisque la structure est en fonctionnement. Les premiers loyers des professions médicales ont été mis en place en juin 2021.

BILAN DES BUDGETS 2019/2020

Travaux de construction

Maison de santé – Espace e-culturel – Agence Postale

DEPENSES :

LOT	Entreprise	T.T.C	H.T.
LOT 1	ASFAUX TRUEL	318 059,11 €	265 049,26 €
Lot 2	Ets POULET	84 016,25 €	70 011,88 €
Lot 3	Ets MASSALVE	77 922,28 €	64 935,23 €
Lot 4	Ets JAUZAC	43 426,80 €	36 189,00 €
Lot 5	Ets POULET	28 676,24 €	23 896,87 €
Lot 6	Ets DELPON	91 595,22 €	76 329,35 €
Lot 7	Ets SPB	49 037,26 €	40 864,38 €
Lot 8	Ets CARPENTIER	92 661,10 €	77 217,58 €
Lot 9	Ets IMBERT	64 857,67 €	54 048,06 €
Lot 10	Ets FRED PEINTURES	23 952,00 €	19 960,00 €
	SOUS TOTAL	874 203,93 €	728 501,61 €
	Cabinet MAZET	82 648,15 €	68 873,46 €
	Enedis	1 302,48 €	1 300,00 €
	Etude de sol	1 560,00 €	1 300,00 €
	SOCOTEC	7 080,00 €	5 900,00 €
	SOCOTEC	3 456,00 €	2 880,00 €
	Bureau techn. LAI	5 940,00 €	4 950,00 €
	Bureau Techn. CIB	4 560,00 €	3 800,00 €
	Ass. COORALIE	510,00 €	510,00 €
	Annonce légales	942,19 €	785,16 €
	Taxe Aménagement	5 816,00 €	5 816,00 €
	Taxe aménagement	5 815,00 €	5 815,00 €
	Redev. Archéologique	1 257,00 €	1 257,00 €
	SOUS TOTAL	**120 886.82 €**	**103 186.62 €**
	TOTAL TRAVAUX	**995 090.75 €**	**831 688.23 €**
	Achat du bâtiment et des abords	239 231.20€	239 231.20 €
	TOTAL OPERATION	**1 234 321.95 €**	**1 070 919.43 €**

RECETTES TOTALES : 1 234 321.95 €

- Subvention État : 137 110.00 €
- Conseil Départemental du Lot : 100 000.00 €
- Conseil Régional Occitanie : 100 000.00 €
- Subvention EUROPE : 150 000.00 €
- Subvention POSTE : 30 000.00 €
- Emprunt : 360 000.00 €
- FCTVA : 135 000.00 €
- Avance Commune : 155 000.00 €

TOTAL : 1 167 110.00 €

Autofinancement : **67 211.95 €**

BUDGET 2021 : Travaux d'extension de la maison médicale

Cette tranche concerne le bâtiment existant et l'extension du côté de la Route R.D 803 avec au rez-de-chaussée, l'aménagement de cabinets médicaux, à l'étage, l'aménagement d'un espace de convivialité pour nos professionnels de santé et un logement pour des stagiaires ou remplaçants et enfin, à l'extérieur, l'aménagement des parking et espaces verts.

DEPENSES :

Coût prévisionnel de l'opération : (à TVA 20 %) : **387 500 €** H.T soit **465 000 € TTC**

RECETTES :

- Subvention État : 78 900.00 €
- Conseil Départemental du Lot : 52 600.00 €
- Conseil Régional Occitanie : 39 700.00 €
- Cauvaldor : 39 400.00 €
- Emprunt : 90 000.00 €
- FCTVA : 60 000.00 €

TOTAL : **360 600.00 €**

Autofinancement : 104 400.00 €



UNE NOUVELLE CARTE PLUS SÉCURISÉE, PLUS PRATIQUE, AU DESIGN MODERNISÉ.

La nouvelle carte nationale d'identité sera de format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire à l'instar par exemple du permis de conduire.

LES CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT ET DE DÉLIVRANCE

A compter du 2 août 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.

Les motifs de demande en vigueur restent inchangés : première demande, renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 6 mois, renouvellement suite à perte ou vol, renouvellement pour changement d'état civil ou changement d'adresse.

L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI ne sera en aucun cas modifiée. Le délai de délivrance est variable en fonction de la demande de titre et s'échelonne de 7 à 21 jours en moyenne.

Entre le 15 mars et le 2 août 2021, date de la généralisation de la CNI, la mise en place du dispositif se fera progressivement dans un certain nombre de département pilotes. Le premier de ces départements est l'Oise (60).

DURÉE DE VALIDITÉ

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans. Une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité au 2 août prochain sera toujours valable. A compter d'août 2031, les CNI ancien modèle dont la date de validité sera postérieure à cette date, permettront aux titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettra pas de voyager dans les autres pays européens.

https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/nouvelle-carte-nationale-didentite

Avancement travaux Coeur de village








Les travaux continuent dans l'ancien bourg ; les rues et ruelles reprennent forme. Le planning est respecté.

MODERNISATION DE LA LIGNE ENTRE SAINT-DENIS-PRÈS-MARTEL ET LAMATIVIE
TRAVAUX DU 8 MARS AU 27 AOÛT 2021

SNCF Réseau réalise d'importants travaux de modernisation sur l'axe entre Saint-Denis-Lès-Martel et Lamativie. Les opérations consistent au renouvellement complet des composants de la voie, du platelage de certains passages à niveau et au confortement des structures ferroviaires.

Les opérations se déroulent du lundi au vendredi, entre 6h et 22h.



Le passage d'engins de chantiers dans votre secteur peut engendrer du bruit. Nos équipes sont sensibilisées pour limiter les nuisances au maximum.

Conscient de la gêne occasionnée, SNCF Réseau vous remercie de votre compréhension en cette période de travaux.

Vous pouvez nous contacter pour toute question ou remarque : occitanie@reseau.sncf.fr

SNCF

Modernisation de la ligne SNCF

Un travail important est réalisé en ce moment-même sur le tronçon Saint-Denis-presè-Martel et Lamativie.
Comme vous avez pu le constater les travaux sont visibles sur notre commune depuis le début du mois de juin.

Dans le cadre des travaux de réfection de la voie, Monsieur DELRIEU s'est entretenu régulièrement avec les responsables de secteur afin de suivre les travaux. La mairie de Bétaille a consenti aux arrêtés à la seule condition de fractionner en 3 parties la fermeture des passages à niveau sur le périmètre de la Commune de Bétaille afin qu'une circulation des usagers soit toujours possible et en apportant de moindres nuisances pour nos administrés dans une période où la circulation est très intense.

Piétons, automobilistes, professionnels, agriculteurs, écoliers ont été impactés. En effet, pour des raisons de sécurité, la SNCF et ses intervenants ont mis en place un cahier des charges sécuritaire valable sur le plan Régional et National (passages à niveaux interdits et cadenassés durant toute la durée de leur fermeture).

Nous remercions la population de leur compréhension.





École de Bétaille, une année de projets …



Cette année les 2 classes de l'école ont accueilli 50 élèves de CE2, CM1 et CM2. Et malgré le contexte sanitaire, l'école a conduit différents projets tout au long de cette année.

Autour du développement durable, le SYDED est intervenu sur la préservation de la ressource en eau ainsi que le rucher-école de Rocamadour sur la préservation des abeilles. Grâce à ces actions, l'école a pu demander le renouvellement de son label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable).



Au mois de mars, Mme DELMAS, potière à Vayrac, est venue à l'école pour faire confectionner et modeler un nichoir ou une mangeoire à oiseaux en argile. Chaque élève est reparti avec sa réalisation.
Puis, nous avons souhaité finir l'année sportivement en organisant des sorties randonnées sur différents sites remarquables du département.



De plus, la classe de CM1/CM2 est très fière d'avoir obtenu la seconde place au concours Moulin en argile organisé sur le département, permettant à la classe de recevoir un prix de 300€. Cette somme a permis d'offrir une sortie supplémentaire à l'ensemble des élèves de l'école au parc animalier de Gramat.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Bétaille, Carennac, Queyssac-les-Vignes et Végennes se porte bien !

Prévisions pour 2021/2022 : A ce jour, 130 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2021-2022.
Cécile VIROLES accueillera 11 PS, 21 MS ; Sandra ROUX, 12 GS, 10 CP.
Soit 54 élèves à Carennac.
Annick ALRIVIE accueillera 7 CP, 16 CE1. Soit 23 élèves à Queyssac-les-Vignes.
Elsa JAULHAC accueillera 19 CE2, 8 CM1 ; Amélie AUFFRAY, 15 CM1 et 11 CM2.
Soit 53 élèves à Bétaille.

L'accueil de loisirs de Bétaille

CAP JEUNESSE

Les animateurs(trices) de l'accueil de Loisirs Cap Jeunesse se préparent pour accueillir les enfants de 3 à 12 ans, pendant tout l'été.

Les thématiques retenues pour le choix des activités sont :
« ***les explorateurs*** » au mois de Juillet
et « ***la Fête foraine*** » au mois d'Août.

Diverses sorties seront programmées, du bricolage avec les animateurs nature de l'OCCE 19, un stage de danse Africaine pour tous… Nous avons aussi prévu, si les conditions sanitaires le permettent, des moments de convivialité avec les familles, les vendredis.
Vous pouvez retrouver le programme de cet été ainsi que la fiche d'inscription sur notre site internet
https://www.creche-capjeunesse.com

Essences des arbres plantés devant la maison de santé

(de l'agence postale à la D803)

Murier platane 'Fruitless'
(Morus kagayamae)

Erable
(Acer rubus)

Erable de Cappadoce
(Acer cappadocicum)

Erable Born's gracious
(Acer saccahrinum born's gracious)

Frêne rouge
(Fraxinus oxycarpa)

Ainsi que quelques arbustes tels que : Eleaegnus, Photinia, Forsythia, Choisya, Rosier…



Rallye castine



Encore une belle édition cette année. Beaucoup de personnes se sont déplacées pour rencontrer les équipes.

02, 03, 04 juillet 2021
Comme l'an dernier, Bétaille accueille le Rallye Castine.
Vous avez pu découvrir les écuries et l'assistance sur la place du Couderc.

POINT SUR LA VOIRIE

La voie communale 16 en direction de Malmartel : route refaite entièrement en avril.
La voie communale 26 alimentant La Force et la 10 à Lacombe seront refaites en partie cette année.







8 mai 1945

La commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale a eu lieu ce samedi 8 mai à 10h30 au monument aux morts de Bétaille.

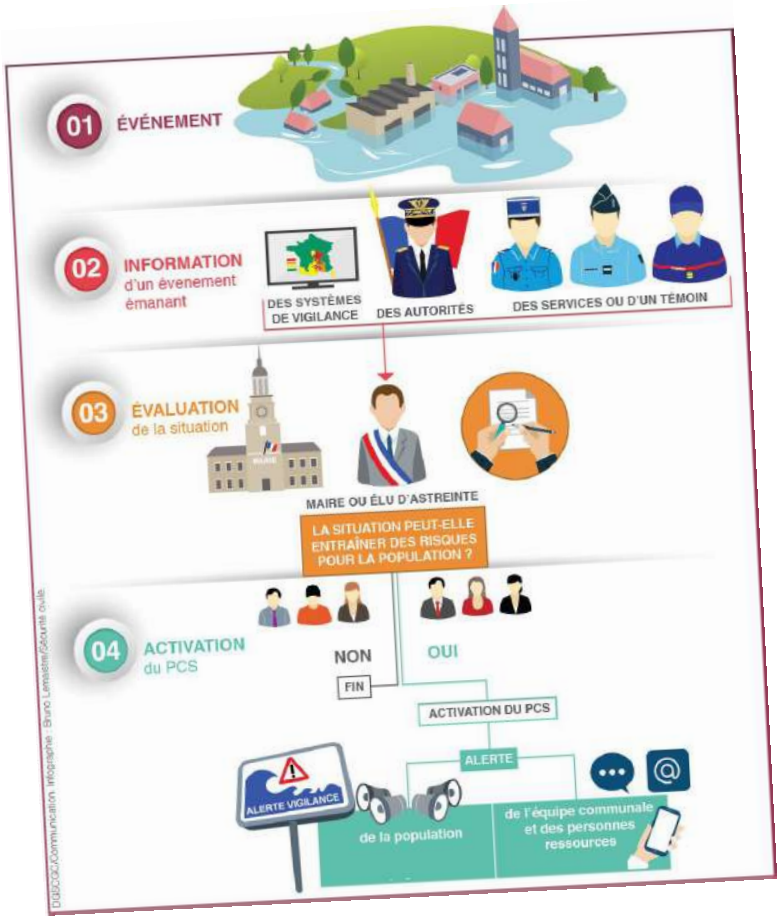
Dans un contexte sanitaire encore sous surveillance, la cérémonie s'est déroulée sans public. Le Maire, ses Adjoints, les Portes drapeaux et quelques Anciens Combattants y ont participé dans le respect des règles en vigueur.
Par devoir de mémoire, l'appel aux morts a été lu par le premier Adjoint, s'en suit le dépôt de gerbe puis la lecture du message du Gouvernement par monsieur le Maire.

Une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes a été respectée après la Marseillaise.



Réfection du puits par Monsieur BOUYGUES sur son terrain privé, à l'arrière du parking.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



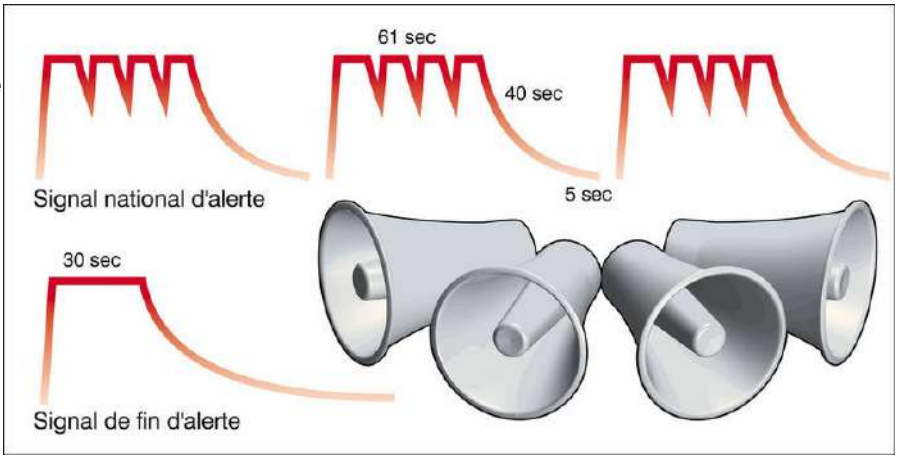
L'objectif du PCS est de préparer l'équipe municipale et ses admistrés, en se formant, en créant des modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les risques majeurs et éviter de basculer dans une crise.

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?
Faible fréquence & gravité considérable :
- risque naturels (feu de forêt, inondation, tempête, etc...)
- risque technologique (risque industriel, nucléaire, biologique, rupture de barrage, etc...)
- risque de transport de matières dangereuses.

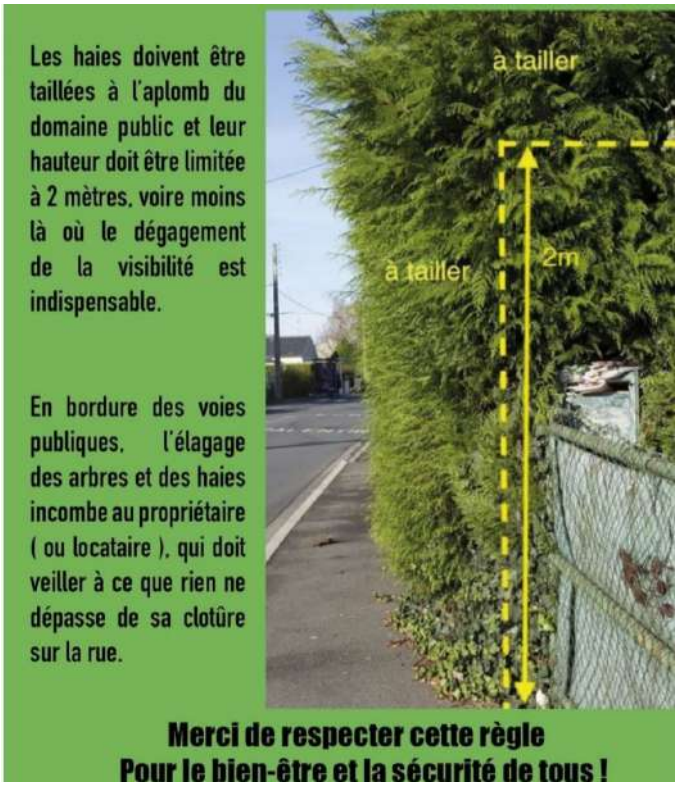
Bétaille a renouvelé son PCS en se dotant, entre autre, de **référents de quartier** ; ces derniers seront le relais de la Mairie auprès de leurs voisins en cas d'évènement exceptionnel. Leur rôle est d'**alerter la population et de relayer les consignes de sécurité** que la Mairie leur aura transmises.

Concrètement, ça se passe comment à Bétaille ?
1.- Evènement.
2.- Evaluation de la situation.
3.- L'évaluation de la situation relève un état de danger.
4.- Activation du PCS : une cellule de crise est mise en place ; le Maire, ses Adjoints et Conseillers, les employés de la Commune sont dépêchés.
5.- L'alerte est donnée à la popultation par un système de sirène, diffusion de l'information par divers canaux (téléphone, affichage, radio, etc...).
6.- Toute information utile sera relayée de la Mairie aux référents de quartier, qui devront s'assurer que le message soit passé autour d'eux.

Pour prévenir d'un risque majeur, il existe un **signal national d'alerte** composé de :
- trois séquences de 1 minute et 41 secondes,
- séparées par un intervalle de 5 secondes.
- La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.



Les essais de sirènes du réseau national d'alerte se déroulent le premier mercredi de chaque mois à midi. Pour ne pas être confondu avec le signal d'alerte, ces sirènes d'essai ne durent qu'une minute et 41 secondes.



Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

En cette saison estivale, arbres et arbustes poussent.
Les haies qui bordent les routes peuvent se réléver dangereuses en entravant la circulation ou être désagréables pour les piétons et véhicules.

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est ***obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des végétaux en bordure de domaine public***. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée sur tout litige.
Cette règle s'applique sur toute la commune, que ce soit en centre bourg, en périphérie ou sur les petites routes de campagne.

Le fauchage effectué par notre employé communal n'est pas voué à tailler les haies des riverains.



Adressage

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.). Nous sommes en bonne voie pour finaliser ce projet.



Pour rappel : les dépôts sauvages de déchets au pied des conteneurs à verre ou de collecte d'ordures ménagères sont interdits et clairement passibles de sanctions : 90 € d'amende si le contrevenant est identifié.
La municipalité, par l'intermédiaire de son Maire qui a un pouvoir de Police, peut infliger une amende aux contrevenants voire des poursuites en justice.

La déchetterie du Syded à Bétaille vous accueille plus largement

Lundi		14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12 h	14h - 18h
Samedi	9h - 12 h	14h - 17h

Déchetterie fermée le dimanche et jours fériés





LES AMIS DU RPI

Une année scolaire s'achève et encore une fois bien chamboulée avec cette crise sanitaire qui nous l'espérons tous va finir par nous laisser tranquille...
Nous avions tant d'idées qui n'ont pu être réalisées... Comme beaucoup, nous avons privilégié des actions «en ligne », telles que :
- Le «Marché de Noël virtuel » avec les créations des enfants
- La vente de bulbes, fleurs, en ligne sur la plateforme « Initiatives »
- Les objets personnalisés en partenariat avec la plateforme en ligne « Dessin d'Ecole »

Au regard du contexte sanitaire, il n'y a pas eu de classe découverte pour les élèves de Bétaille.
Malgré tout, de belles sorties et des intervenants de qualité ont pu venir dans les écoles et c'est bien cela l'essentiel.

Nous sommes tout de même heureux d'avoir passé cette années aux côtés des parents, enfants, enseignantes, personnels scolaire et périscolaire.
Nous vous souhaitons un bel été et une belle rentrée.

Aurore et France



Les animations du Comité des fêtes ont enfin pu reprendre !

Le jeudi 13 mai un vide-greniers a été organisé à l'espace du Couderc avec les floralies de l'association Nostre Païs. Par chance, la météo a été relativement clémente en ce mois de mai pluvieux pour la plus grande satisfaction des exposants et des chineurs venus nombreux.

Dernièrement le Comité s'est réuni pour organiser la ***fête votive qui aura lieu le samedi 31 juillet à l'espace du Couderc****. En raison de la crise, cette année il n'y aura pas de programme de la fête avec pavés publicitaires mais une tombola sera organisée pour compenser le manque à gagner.*

La soirée se déroulera de la façon suivante :
A partir de 20h , repas champêtre « aligot- saucisse »
avec spectacle musical « Les Jumeaux »
suivi de « TTC » avec "Les années stars"
et du feu d'artifice.

Mais en raison de certaines contraintes liées au Covid le traditionnel repas « tête de veau » du dimanche sera supprimé cette année.

Une ***soirée cinéma de plein air*** *est programmée le lundi 16 août ainsi qu'un* ***vide-greniers*** *le dimanche 26 septembre.*

Souhaitons que rien ne vienne contrarier ces projets !

Association NOSTRE PAIS / LES AMIS DE L'EGLISE

Le desserrement des mesures de protection sanitaires contre le virus, nous permet d'envisager la réouverture de nos activités et la reprise d'une vie associative amicale.

Nostre Païs

Si la situation se stabilise. En accord avec la municipalité, l'association prévoit la réouverture de **ses ateliers : peintures, mémoires, carrefour anglais/français**, pour septembre. Les structures fonctionnelles se réunissent en juillet pour mettre au point les conditions applicables à la reprise – tous les membres des ateliers sont tenus informés.
Le 13 mai dernier, Nostre Païs a organisé des **Floralies** annuelles qui pour la première fois se sont tenues sur l'espace du Couderc, jumelées avec le vide grenier du Comité des Fêtes ; elles ont été appréciées par des visiteurs heureux de se retrouver dans un espace agréable. Merci aux membres du Comité des fêtes qui ont aidé Nostre Païs dans le métrage des emplacements pour les horticulteurs.

Les Amis de l'Eglise Saint-Georges de Bétaille

Sous réserve expresse qu'il n'y ait pas de « rebond » du Covid et remise en cause des allègements décidés à l'échelon national, l'Association à la joie de vous informer de la tenue de deux programmes culturels importants :
Le 23 ou 24 juillet à 17h30, **concert de musique classique et de chants par l'ensemble « La corde à mi »**. Entrée libre. Corbeille à l'issue du concert.
Le 5 ou 6 août à 20h30, **Jean-Claude BORELLY, l'homme à la trompette en or, avec ses musiciens**.
Attention appelée : diffusion prochaine de confirmation des dits spectacles. *Soumis à la réglementation en vigueur limitant la jauge d'emplissage des lieux, les places pour le concert BORELLY seront uniquement attribuées sur réservation. Adulte : 25 € - Ados jusqu'à 16 ans : 15 €.*

Denise FEIX

TRAIT D'UNION

Malgré les confinements et l'absence d'activité,
LE CLUB EST TOUJOURS LA.
Nombreux sont les adhérents qui ont renouvelé leur inscription (69), et nous les en remercions.
Fidèles et bientôt rassemblés. Nous souhaitons très ardemment reprendre les activités dès septembre prochain, si les conditions sanitaires le permettent.

Déjà, le DIMANCHE 13 JUIN, nous avons été nombreux à nous rassembler autour d'un repas champêtre en bord de Dordogne.
Il y avait si longtemps……..

Alors rendez-vous au mois de Septembre prochain pour :
- La marche de LUNDI,
- L'atelier créatif le MERCREDI,
- La danse country le MERCREDI SOIR,
- Les jeux le JEUDI,
- Le TAI CHI le JEUDI SOIR.



BÉTAILLE EN QUERCY

Mai 2021

La Mairie vous informe !

Informations utiles...

Dans un rayon de 150 m autour de la Mairie, vous avez maintenant accès au

WIFI PUBLIC LOTOIS !

POUR VOUS CONNECTER...

Cherchez et cliquez sur le réseau « WIFI public lotois »





Inscrivez-vous
Entrez vos coordonnées



Cliquez sur « J'accepte les CGU »
...Vous êtes connecté.e.s !



Le calendrier des nouvelles mesures sanitaires

21 JUILLET — **Pass sanitaire élargi**

À tous les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes.

DÉBUT AOÛT — **Pass sanitaire élargi**

Aux cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, ainsi qu'aux voyages en avion, en train et en car pour les trajets de longue distance.

SEPTEMBRE — **Nouvelle campagne de vaccination pour une 3e dose***

RENTRÉE SCOLAIRE — **Campagne de vaccination dans les collèges et les lycées**

D'ICI AU 15 SEPTEMBRE — **Vaccin obligatoire pour tous ceux au contact des personnes fragiles**

Tous les personnels soignants ou non soignants des hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements pour personnes en situation de handicap.

Tous les professionnels ou bénévoles qui travaillent au contact des personnes âgées ou fragiles, y compris à domicile.

À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE : DES CONTRÔLES SERONT OPÉRÉS ET DES SANCTIONS PRISES

DÈS L'AUTOMNE — **Les tests PCR sont rendus payants sauf prescription médicale**

* *Personnes vaccinées au début de l'année.*

LP/INFOGRAPHIE. 12/7/2021